

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 80614 du 5 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »

NOR : INTJ1930021S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 27 novembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures » - est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Marechal	Nelly	NIGEND : 152 012
Laisney-Guillet	Olivier	NIGEND : 170 475
Saugnier	Lilia	NIGEND : 224 473
Fafournoux	Jean	NIGEND : 145 803
Di Bernardo	Frédéric	NIGEND : 195 630
Strappazon	Guillaume	NIGEND : 203 787

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Corcelle	Sylvain	NIGEND : 239 748
Joly	Pierre	NIGEND : 208 629
Arhan	Serge	NIGEND : 156 282
Tallec	Frank	NIGEND : 168 484
Delort	Benoît	NIGEND : 193 599
Paget	Jacques	NIGEND : 151 120
Crouzet	Audrey	NIGEND : 219 764
Le Naour	Armelle	NIGEND : 228 856
Renault	Christophe	NIGEND : 161 798
Facq	Nicolas	NIGEND : 212 648

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Delmas	Olivier	NIGEND : 237 751
Marie	Guilhem	NIGEND : 302 878
Leclerc	Raphaël	NIGEND : 316 477
Noël	Marine	NIGEND : 323 840
Brousse	Valérie	NIGEND : 145 769
Hoppe	Évelyne	NIGEND : 141 244

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Langevin	Fabien	NIGEND : 184 699
Riou	Aurelien	NIGEND : 248 658
Furic	Steven	NIGEND : 208 508
Mesguiche	Xavier	NIGEND : 158 853
Bodilis	Pascal	NIGEND : 150 846

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2019.

Pour le ministre et par délégation:
le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,
A. De Oliveira

